

Agenda européen 2020

Prises de position de la MOT

Un agenda intense concerne les enjeux transfrontaliers au 2^e semestre 2020 : les 30 ans *d'Interreg* et la consultation lancée par la DG REGIO, les 10 ans de la plateforme des GECT, la finalisation des négociations post-2020 entre le Parlement, la Commission et le Conseil (à l'exception du projet de règlement ECBM), la Présidence allemande marquée par l'adoption de la *Nouvelle Charte de Leipzig* (par les ministres en charge des politiques urbaines) le 30/11/2020 et de *l'Agenda territorial* le 01/12/2020 (par les ministres en charge de la cohésion des territoires).

70 ans après la signature de la déclaration Schuman et 75 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, la Commission européenne a lancé le 9 mai 2020, [la conférence sur l'Avenir de l'Europe](#) qui devrait durer 2 ans. Elle a pour ambition de renouer le pacte démocratique européen, en revalorisant la participation citoyenne et civile, via un débat ouvert, inclusif et transparent. La Conférence donnera naissance à une déclaration politique commune.

Dans le contexte de la crise sanitaire, il s'agit pour la MOT faire valoir la position des territoires transfrontaliers : budget de l'UE et règlement CTE, résolution des obstacles aux frontières par les États sur le modèle du Traité d'Aix la Chapelle et du European Cross-Border Mechanism (ECBM) - le règlement proposé par la Commission rencontre des contestations au sein du Conseil ; et enfin promotion du co-développement transfrontalier, cf. la résolution du Conseil de l'Europe.

La réponse à la consultation lancée par la Direction générale de la politique régionale et urbaine (DG REGIO)

La Direction générale de la politique régionale et urbaine de la Commission européenne a lancé une Consultation publique sur les moyens de surmonter les obstacles dans les régions frontalières, ouverte en ligne jusqu'au 20 septembre 2020. Dans le but de renouveler la perspective globale sur les obstacles aux frontières, 5 ans après la première consultation sur ce sujet, cette consultation vise à engager un dialogue avec les citoyens et les principaux acteurs concernés. La MOT invite les acteurs du transfrontalier à répondre à la consultation. Elle répondra de son côté en rappelant les positions du réseau.

➤ [La réponse de la MOT à cette consultation publique est en cours de préparation.](#)

L'Alliance européenne des citoyens transfrontaliers

A un moment où l'Europe est à un tournant et s'apprête à décider de son budget et de ses orientations politiques pour la période 2021/27, la MOT, l'ARFE (Association des régions frontalières européennes) et le CESCO (*Central European Service for Cross-Border Initiatives*), lancent une Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers. Le Comité des Régions souhaite la rejoindre.

Elle s'adresse aux autorités européennes et nationales afin que celles-ci prennent en compte l'importance de la cohésion transfrontalière comme ciment de l'Union européenne. Face à la montée des tendances aux replis nationalistes, l'UE se doit de prouver aux citoyens la valeur ajoutée de la coopération et de l'intégration: des politiques communes au service du bien commun.

- [Le projet de texte se trouve en annexe à ce document. L'Alliance sera signée lors du 1^{er} *Borders Forum* le 09/11/2020 à Paris.](#)

La Charte de Leipzig

Les constats établis par la 1^{ère} Charte de Leipzig signée en 2007 en matière d'intégration et de développement durable sont encore au cœur des difficultés qui affectent les espaces urbains aujourd'hui en Europe. Les grands défis de notre décennie, comme le choc climatique, le déclin de la biodiversité, la raréfaction des ressources, les changements démographiques, les mouvements migratoires, les évolutions économiques et les risques de pandémie, affectent directement les villes européennes.

Le besoin de transformation durable est souligné par l'Agenda pour le développement durable 2030, mais aussi par le Nouvel Agenda Urbain, le Traité de Paris et le *Green Deal* lancé par la Commission européenne. Un nouveau cadre politique doit être structuré afin de répondre à ces défis. C'est tout l'enjeu de la nouvelle Charte de Leipzig.

Le développement urbain s'inscrit dans des contextes régionaux et métropolitains toujours plus complexes et pluriels caractérisés par des interdépendances fonctionnelles. Cela est particulièrement pertinent dans les espaces transfrontaliers. La MOT soutient cette nouvelle Charte et demande que les espaces transfrontaliers soient explicitement mentionnés.

- [Voici la modification que la MOT envisage de proposer :](#)

The New Leipzig Charter

The transformative power of cities for the common good

(112 à 119) Sustainable and resilient urban development takes place within a regional or metropolitan context and relies on a complex network of functional interdependencies and partnerships. This is exemplified by the functional area as stated in the Territorial Agenda 2030. In parts this covers a metropolitan area or a combination of other territorial entities – **especially at crossborder scale with major issues for urban and European cohesion that request a specific consideration.** In order to adapt urban policies to people's daily lives, towns and cities need to cooperate and coordinate their policies and instruments with their surrounding suburban and rural areas on policies for housing, commercial areas, mobility, services, green and blue infrastructure and energy supply, among others.

L'Agenda territorial 2030

L'Agenda Territorial définit une stratégie européenne d'aménagement du territoire. Suite à son adoption en 2007 à Leipzig, puis à une première mise à jour en 2011, les ministres en charge de la cohésion territoriale ont entrepris de l'actualiser. Une consultation a été lancée, à laquelle la MOT a répondu afin de mettre en avant les enjeux transfrontaliers.

Deux priorités sont avancées :

- ▶ Une Europe plus juste
- ▶ Une Europe plus verte

Dans sa contribution, la MOT avait insisté sur l'intégration des zones transfrontalières. A l'heure de la montée des nationalismes et d'une tendance générale au repli sur soi, il paraît primordial de mettre en avant les opportunités et les avantages que représentent une approche coopérative. La coopération transfrontalière est un exemple éloquent d'intégration intelligente et pragmatique. La MOT souhaite que l'Agenda territorial promeuve l'adoption de l'ECBM, et le co-développement transfrontalier.

➤ [Voici la modification que la MOT envisage de proposer :](#)

Territorial Agenda

Integration beyond borders: Living and working across national borders

(59) Territorial and maritime cooperation between places in different countries helps make better use of development potential and address common challenges. Joining forces beyond borders, including Interreg programmes and projects, can create critical mass for development, promote synergies and diminish economic, social and environmental fragmentation and negative externalities. This concerns ecosystems, natural and cultural heritage, labour markets, public service provision and city networks divided by internal, external, land or maritime borders. We will take action to embed stable cross-border, transnational and interregional cooperation in macro-regional, national, regional and local development strategies. Strategic Interreg cooperation, Horizon Europe cooperation, European Groupings of Territorial Cooperation (EGTC), mainstream cohesion policy programmes, macro-regional strategies, inter-metropolitan, functional regions, cross-border planning and legal cross-border agreements are examples of stable cooperation between administrative areas which go beyond single cooperation projects. Furthermore, we support the development of new strategic documents, where needed, **and the promotion of co-development, involving citizens across borders, including the cross-border financing of the necessary infrastructure and public services.**

(60) Still today there are many legal and administrative obstacles to deepening cooperation beyond borders. We will intensify dialogue with policy makers at all governance levels to coordinate national sector policies between countries and diminish existing obstacles to cooperation, **through accelerated procedures and a network of national and European cross-border coordination points, as proposed by the draft ECBM regulation.**



Mission opérationnelle transfrontalière

38, rue des Bourdonnais - 75001 Paris - France

Tél. : +33 (0)1 55 80 56 80 - www.espaces-transfrontaliers.eu



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



MINISTÈRE
DU TRAVAIL ET DES
AFFAIRES EUROPÉENNES



BANQUE des
TERRITOIRES